

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

FIXATION DES TARIFS 2019 DANS LE CADRE DES MISES A DISPOSITION

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président.

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a depuis quelques temps, mis en place une tarification pour des mises à disposition de moyens matériels dans le cadre de certaines manifestations qui ont lieu sur notre littoral.

Pour permettre la continuité de celles-ci, il est proposé de fixer les tarifs 2019 sur les mêmes bases que ceux votés en 2018 à savoir :

- car podium à hauteur de 250 € par jour
- bateaux de sécurité à hauteur de 12 € de l'heure
- tracteurs à hauteur de 10 € par jour (les interventions de ces équipements étant ponctuelles dans une journée)
- équipement de sonorisation portable (lorsque le car podium est indisponible) à hauteur de 40 € par jour
- tiralo et vélo-pouss à hauteur de 5 € la demi-journée.

Ces propositions tarifaires n'intègrent pas le coût des carburants et le coût des personnels mis à disposition éventuellement pour lesquels le remboursement dû au SIDF est calculé spécifiquement, de manière complémentaire.

Aussi, ces tarifs ne s'appliquent pas lorsqu'une demande émane d'une commune membre du SIDF.

Il est donc demandé aux membres du comité syndical de bien vouloir accepter ces tarifs pour l'exercice 2019.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les recettes seront imputées à l'article 758 du budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

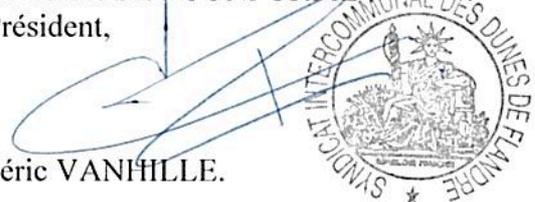
Et publié le **12 DEC. 2018**

Fait à Dunkerque, le 6 décembre 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 29 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 6 décembre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants : Florence VANHILLE

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Thierry WALLYN a donné pouvoir à Florence VANHILLE - Patrice
VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI -
Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Catherine VERLYNDE - Grégory
EVRARD.